



Commune de BUETHWILLER

Décembre 2009



Bulletin municipal n°34

Le Mot du Maire

Chers Villageois, Chères Villageoises,

Je tiens à rendre hommage à tous les conseillers municipaux précédents qui nous ont quitté et qui avaient œuvré pour la Commune et je remercie encore ceux qui sont présents.

Comme vous avez pu le constater, les comptes rendus des conseils municipaux, les informations, les avis, vous sont remis rapidement pour une meilleure communication.

La population du Village est passée de 226 habitants au dernier recensement en 1999 à 280 habitants. Il y a 52 personnes au-delà de 60 ans, 128 actifs, 24 jeunes et 68 enfants de moins de 14 ans que je qualifierais de SANG NEUF et qui est L'AVENIR du Village.

Nous remercions tous ceux qui respectent par civisme les avis à la population et les arrêtés.

Nos remerciements vont également aux habitants pour la propreté du village et à ceux qui valorisent leurs maisons par le fleurissement et par les ornements de fin d'année.

Ce qui donne une bonne Image du Village aux visiteurs tout au long de l'année et particulièrement lors de notre traditionnel Marché aux Puces en SEPTEMBRE.

Nous avons hérité de problèmes récurrents liés au remembrement, aux servitudes, au Plan Local d'Urbanisme, au Patrimoine.

Plusieurs dossiers ont pu être régularisés et classés grâce à la compréhension des administrés et avec l'aide précieuse du Conseil Général du Haut-Rhin et de la D.D.E..

Nous rappelons aux usagers de respecter la vitesse dans le village et sur la route et invitons les autres à changer leur comportement notamment ceux qui ne respectent pas le code de la route.

Ceci est une priorité devant l'Ecole Maternelle lors de l'arrivée et le départ des enfants et dans tout le Village.

Plusieurs actions ont été menées à l'Ecole Maternelle Les Courlis par le Syndicat Intercommunal Scolaire et le Regroupement Pédagogique Intercommunal pour un meilleur fonctionnement, de meilleures conditions de travail dans l'intérêt de TOUS.

Je tiens également à remercier mes collègues maires et toutes les personnalités avec qui nous travaillons en étroite collaboration toute l'année.

Comme vous le savez, les communes de HAGENBACH, BALSCHWILLER et BUETHWILLER sont engagées pour faire l'Assainissement Collectif et Non Collectif.

Dans l'hypothèse d'un regroupement, il faut créer un Syndicat mais les subventions sont augmentées de 10 % .

Nous sommes ouverts au DIALOGUE et toutes les Suggestions CONSTRUCTIVES seront les Bienvenues pour L'INTÉRÊT GÉNÉRAL dans le projet d'Assainissement Collectif et Non Collectif pour notre commune.

Je remercie chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal, les agents territoriaux, tous les bénévoles, et les responsables des associations et leurs adhérents qui contribuent tout au long de l'année à la bonne marche et à la vie active de la commune.

J'ai l'honneur de vous présenter au nom du Conseil Municipal, des deux Adjointes et en mon nom personnel de Joyeuses Fêtes de Noël et à l'Occasion de la Nouvelle Année à toutes et tous, à vos familles, à vos proches et à ceux qui vous sont chers une Bonne et Heureuse Année et surtout une Bonne Santé

Que 2010 soit source de Paix, d'Espoir, de Solidarité, de Justice et de Fraternité !

Votre Maire, André ANTZ



CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 08.12.2009

A l'ouverture de la séance, étaient présents, sous la Présidence de M. André ANTZ, Maire:

M. Eric BRINGEL, M. Marc LAMARRE, M. Marc COLIN, Mme Valérie ROOS
M. Mathieu HUG, Mme Nathalie PUGLISI à partir du point N° 3

Absents excusés : M. Christophe EIBEL, M. Gilles STEMMELLEN, Mme Simone FIMBEL, M. Jean-Marc RUFF

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 20.10.2009

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 20.10.2009 et accepte de signer le registre des délibérations.

2. Locataires

Le Maire informe l'Assemblée que le logement F4 sis au rez-de-chaussée du presbytère sera loué à partir du 12.12.2009 par M. et Mme HOELL Alain et leurs enfants.

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

3. Convention ATESAT

Vu la loi M.U.R.C.E.F. N° 2001-1168 du 11 décembre 2001, portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, et notamment l'article 7-1 en application de la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 modifiée, relative à l'administration territoriale de la république,

Vu le décret N° 2002-1209 du 27 septembre 2002 relatif à l'assistance technique fournie par les services de l'Etat au bénéfice des communes et de leurs groupements et pris en application de l'article 1^{er} de la loi du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2002 relatif à la rémunération de l'assistance technique fournie par l'Etat aux communes et à leurs groupements au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- demande à bénéficier de la mission Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT)
- autorise Monsieur Le Maire

1. à approuver le contenu, les modalités de mise en œuvre, le coût et les responsabilités respectives qui découlent du projet de convention,
2. à signer la convention
3. à prendre toutes décisions concernant le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget

4. Syndicat départemental d'électricité et de gaz

M. le Maire rappelle à l'assemblée le transfert par la commune de la compétence gaz au Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin. Ce dernier souhaite lancer une délégation de service public (DSP) incluant la commune à compter du 1^{er} janvier 2010. Cette DSP permettrait de choisir le concessionnaire pour la desserte en gaz de la commune.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2009 par laquelle la commune a transféré au Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin les compétences optionnelles prévues à l'article 3D des Statuts du Syndicat, à savoir :

- a) Passation, avec les entreprises délégataires, de tous actes relatifs à la délégation du service public de distribution de gaz ou, si la loi le permet, exploitation du service en régie ;
- b) Exercice du contrôle des distributions de gaz prévu par l'article premier de la loi du 15 février 1941 relative à l'organisation de la production, du transport et de la distribution du gaz.

Considérant que par courrier, en date du 12 octobre 2009, le Président du Syndicat informe du lancement d'une nouvelle procédure de Délégation de Service Public (DSP) début 2010 dans laquelle la commune sera incluse sans avis contraire de sa part avant le 31 décembre 2009,

Considérant qu'aucune évaluation de la demande n'a pu être réalisée à ce jour auprès de la population et qu'un complément d'informations semble nécessaire,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Demande au Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin de ne pas inclure la commune de Buethwiller dans la procédure de DSP 2010,
- Entend qu'une réflexion globale soit menée avant de statuer pour inclure la commune dans une DSP
- Charge M. le Maire d'informer M. le Président du Syndicat de la présente délibération.

Les élus proposent de se renseigner auprès des communes qui sont déjà desservies par le gaz à partir de citernes indépendantes.

5. Divers

Urbanisme

Enregistré le	Demandeur	dossier	objet	Demande		
				En cours	accordé e	refusée
17.03.09	Me STEHLIN Michel	CUa	30 rue Principale sect01 N° 139/20 et 141/21	xxx x		
08.09.09	M. METZGER Jacky	DP	Pose d'une clôture		24.11.09	

Autres informations

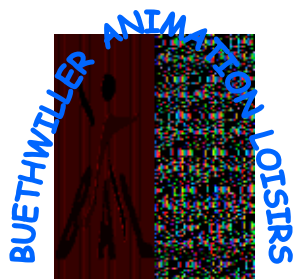
- Concours décoration de Noël : la commission passera dans le village courant décembre
- Vœux du Maire : 08.01.2010.
- Repas de Noël des Personnes Agées : le 10.01.2010
Une animation est prévue à partir de 15 h.
- Assainissement : le Maire donne lecture d'un courrier de la DDAF du 27.11.2009 et informe l'Assemblée que les Maires et Adjoints sont conviés à une réunion à Balschwiller le 08.01.2010 avec l'ensemble des partenaires responsables du projet.
- Travaux réalisés :
Mur du soubassement du presbytère et mur du préau derrière la mairie

La séance est levée à 21 h 45



....Associations Activités Animations.....

Association



Buethwiller Animation et Loisirs

Composition de notre comité :

Valérie Roos : présidente (51 rue Principale 68210 Buethwiller ;
valerie.roos@gmail.com)

Fabienne Eby : secrétaire

Christine Colin : trésorière

Jérémy Bringel, David Colin, Céline Hug et Judith Maillard : coordinateurs.

Bonjour à tous,

Depuis Juin 2009, nous avons le plaisir de faire partie des nouvelles associations de Buethwiller. Notre objectif est de faire bouger le village en proposant des activités de loisirs sportives ou culturelles au village. Nous nous sommes déjà rencontrés lors de certaines manifestations :

- Rencontre foot + pétanque du 13 juin 2009.





- Ballade des enfants du 12 août.

- marche d'été du 15 août
- marché aux puces
- séances d'information sur la naturopathie



- après-midi jeux de société destinées aux enfants (33 enfants sont venus s'amuser avec les jeux prêtés par Joué club Altkirch en deux après-midis pendant les vacances de la Toussaint).



- Stage de danse country avec Alizé Danse pendant les vacances de la Toussaint.

Nous avons également mis en place (ou conservé) des activités à l'année : cours de **fitness** du mardi, **gymnastique d'entretien** le jeudi, **groupe informatique** un vendredi sur deux, **patchwork**).

Un nouveau rendez-vous se met en place le mardi de 18h45 à 19h45 : un cours de **biokinésie** qui permet de prendre sa santé en main au travers d'une gymnastique qui permet de réveiller ses articulations, de stimuler ses organes et de se muscler en douceur (avec Julie Riss, naturopathe diplômée). Les séances sont ouvertes à tous : des enfants aux personnes âgées (40 € les 10 séances).

Nous avons voulu faire de toutes ces activités, des moments de rencontre au village. Aussi, nous remercions toutes les personnes qui nous ont déjà fait confiance en adhérant à l'association.

Pour 2010, quelques projets sont déjà programmés pour les enfants :

- animer la fête de Noël des aînés.
- organiser une cavalcade de carnaval en février.
- une après-midi d'animation autour de l'arboriculture le 10 mars.

Bientôt vous pourrez également découvrir notre site internet qui nous permettra de vous communiquer plus facilement nos différents rendez-vous ; adresse : **[http ://bal68.free.fr](http://bal68.free.fr)**

Si vous êtes intéressés par l'une de nos activités ou si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter l'un d'entre nous. L'adhésion pour l'année 2009/2010 s'élève à 15 € par famille ou 6 € en individuel.

Tout le comité de la BAL se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'années.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos activités,

La Présidente, Valérie Roos

....Associations Activités Animations....



CHORALE SAINT CECILE DE BUETHWILLER

Organiste : Jean-Marie WOLF

Trésorier : François HUG

HOMMAGE :

Par ces quelques mots je voudrais ici rendre hommage aux membres actifs de la chorale.

Je n'oublie bien sûr pas ceux qui nous ont quitté pour un monde meilleur et qui ont oeuvré pour le chant paroissial parfois jusqu'au crépuscule de leur vie.

Je pense également à ceux qui ont quitté la chorale pour diverses raisons.

Mais, je voudrais ici mettre plus particulièrement l'accent sur la présence des membres actifs de la chorale .

Ceux qui tout au long de l'année animent chaque dimanche, chaque jour de fête, chaque occasion particulière plus ou moins réjouissante (mariages, funérailles)

Tous ces membres de la chorale qui viennent aux répétitions, qui chantent comme ils peuvent, il faut le dire mais qui y mettent du cœur, de l'ardeur, qui font des efforts,

et vous le savez tous , rien n'est facile

Certains membres de la chorale qui ont une santé fragile répondent présent malgré tout, ET POUR TOUTES CES RAISONS NOUS DEVONS NOUS TOUS LEUR RENDRE HOMMAGE.

Ici et là des critiques concernant le chant viennent à mes oreilles ; certaines critiques sont constructives et cela est bien.

Mais les critiques négatives et destructrices sont malheureusement plus nombreuses, comme il est simple et facile de détruire au lieu de construire !

C'est pour ces raisons que j'invite toutes celles et ceux qui nous critiquent de façon constructive et qui pressentent un don pour le chant à nous rejoindre :

NOUS AVONS ET AURONS TOUJOURS BESOIN DE FORCES NOUVELLES POUR REALISER ET CONSTRUIRE ENSEMBLE !

POUR TERMINER, AU NOM DE TOUS LES MEMBRES DE LA CHORALE RECEVEZ MES VOEUX POUR UN NOEL DE PAIX ,D'ESPERANCE

ET DE JOIE, BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2010, TOUS NOS VOEUX DE SANTE SANS QUOI RIEN N'EST POSSIBLE ...

Jean-Marie Wolf , organiste

....Associations Activités Animations....

NOM DE L'ASSOCIATION :	CONSEIL DE FABRIQUE
Adresse	51 RUE PRINCIPALE 68210 BUETHWILLER
Téléphone :	03 89 25 97 72
E-mail :	d.roos@adequationweb.com

L'association est dirigée par :			
	Nom :	Prénom :	Adresse :
Président	ROOS	Dominique	51 rue principale 68210 BUETHWILLER
Trésorier	STEMMELEN	Estelle	1 rue du Moulin 68210 BUETHWILLER
Secrétaire	HEINIS	Bernadette	5 rue de Ferrette 68640 MUESPACH
Assesneur	STANTINA	Béatrice	24 rue principale 68210 BUETHWILLER
Assesneur	BRINGEL	Eric	3 rue principale 68210 BUETHWILLER

Le Conseil de Fabrique est l'établissement public chargé de gérer les biens matériels de la Paroisse. Notre rôle est de veiller au bon fonctionnement et de soutenir les actions pastorales menées dans le village. Nous avons aussi la charge de préserver, entretenir et mettre en valeur le patrimoine religieux de notre paroisse.

Pour mettre en valeur notre église, comme chaque année, le premier dimanche d'octobre, nous avons fêté les moissons et les récoltes.



Pour l'occasion, l'église était décorée de légumes du potager, de fruits du verger et d'épis de maïs. En procession sous le soleil d'automne, une quinzaine d'enfants est venue déposer des paniers de fruits et légumes autour de l'autel, ainsi que le pain. Tous ont été bénis par père Etienne pendant la célébration.



Une tradition perpétuée grâce à l'investissement des membres du conseil de fabrique, aidés de volontaires.

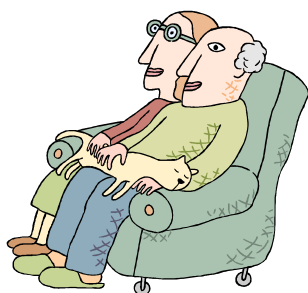
La fête a continué autour d'un repas, dans la salle des donneurs de sang.

Les bénéfices, ainsi que les quêtes réalisées à l'Eglise et dans le village, permettent de subvenir aux frais de culte et d'entretien de l'église.

Nous remercions les personnes ayant généreusement participé à toute ces actions et espérons vous retrouver nombreux autour des évènement de 2010.

Le Président, Dominique ROOS





L'Association « l'Âge d'Or »

	NOM	Prénom
Président	KEONIG	Jean-Paul
1ère Vice Présidente	SAUNER	Denise
Secrétaire	STEMMELEN	François
Trésorier	SCHINDLER	Philippe

L'Amicale « l'Âge d'Or » a été créée le 31 mai 1996 par des personnes de la commune de Buethwiller, âgées de 60 ans et plus. Elle est inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance d'Altkirch et régie par les articles 21 à 79 du code civil local, maintenus en vigueur par la loi d'introduction de la législation civile française du 1^{er} juin 1924.

L'association a pour objet et but de développer la vie sociale des personnes du troisième âge, par l'organisation de rencontres régulières, de sorties, de loisirs etc... et de maintenir vivante une amitié en partage entre ses membres.

L'Âge d'Or compte actuellement 26 membres cotisants et l'amicale est présidée par M. KOENIG Jean-Paul qui a pris la succession de M. GRIENENBERGER Etienne, président fondateur, qui a dirigé le club pendant 13 années et qui a souhaité être remplacé au poste de président.

Monsieur KOENIG Jean-Paul est donc président depuis le 13 novembre 2009. Il est épaulé par une Vice-Présidente en la personne de SAUNER Denise. Le secrétaire est M. STEMMELEN François et le trésorier M. SCHINDLER Philippe. Les conjoints des personnes qui forment le bureau sont assesseurs et complètent le Conseil d'Administration. L'Amicale est ouverte à toute personne retraitée désireuse de donner du sens à son temps libre en se faisant plaisir.

Le Président, KOENIG Jean-Paul

- anniversaire de Mme Adèle MEYER
- anniversaire de Mme Odile HOFF



...Associations Activités Animations...



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Don de Sang....

Besoins en hausse....

Dons en baisse....

Actuellement 86000 personnes donnent leur sang, il en faudrait bien davantage.

Le sang, médicament indispensable et irremplaçable

Aucun produit de substitution, malgré les procès de la médecine n'a été trouvé.

Les traitements contre les cancers, les leucémies, les soins aux grands brûlés, l'hémophilie, les hémorragies (accidents, opérations chirurgicales) etc. nécessitent des transfusions . Chaque année, les donateurs permettent par leur générosité de soigner 500 000 malades.

ALORS !!! DONNEZ

Je souhaite la bienvenue à 3 jeunes nouveaux donateurs de sang :

Mlle BRUN Stéphanie, M. RIEB Adrien, M. RIEB David avec mes félicitations et mes encouragements. J'espère que leur exemple sera suivi par d'autres.

LIEU DE COLLECTE	Année 2010
Hagenbach	15 janvier
Balschwiller	18 mars
Buethwiller	14 mai
Bernwiller	15 juillet
Buethwiller	10 septembre
Hagenbach	18 novembre

Chers amis donateurs de sang, merci d'avance pour votre participation.

L'ensemble du comité se joint à moi pour souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2010 à tous les habitants

Le Président, Rino ZAGO



**TON SANG PEUT SAUVER
MA VIE. LE MIEN PEUT
SAUVER LA TIENNE**
DON DU SANG
Grande cause nationale
2009



ASSOCIATION DE PECHE ET DE PISCICULTURE
6 bis rue principale
68210 BUETHWILLER
03.89.25.38.62

L'association est dirigée par :

	NOM	Prénom
Président	RUFF	Jean-Marc
1er Vice Président	GASSER	André
Secrétaire	PLACUCCI	Michel
Trésorier	THURLINGUE	Joël

Quelques dates importantes :

L'association a été créée en 1978. En 1985 elle achète le terrain de l'étang.

En 1986 l'étang est creusé. En 1989 l'abri de pêche est construit. En 1996 enrochement de la digue vers le village. En 2007 enrochement de la digue vers la route et curage de l'étang.

En 2009 elle est composée de 61 membres qui pratiquent leur passion entre l'étang du « BUCHWALD » et la Lague à BUETHWILLER.

ACTIVITES 2010

- **PECHE à la TRUITE le 21 mars 2010**
- **Concours interne date à venir**
- **Participation au Marché aux Puces le 5 septembre 2010**
- **PECHE à la TRUITE le 19 septembre 2010**

une invitation sera envoyée aux villageois pour ces manifestations.

Les cartes de pêches peuvent s'obtenir sur demande à un membre du comité et à l'Assemblée Générale de l'APP le 6/02/2010.

Une nouveauté en 2010 la carte complète avec les CPMA peut s'obtenir auprès de l'APP dans les conditions citées ci-dessus.

L'APP vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Jean-Marc RUFF

A la découverte du courlis cendré

L'IDENTIFICATION

Sa taille

C'est un oiseau de la **taille d'un canard** (entre 50 et 60 cm de l'extrémité du bec au bout de la queue). Son envergure varie de 80 à 100 cm. Le poids de la femelle (entre 675 et 950 g) est supérieur à celui du mâle (entre 575 et 800 g). C'est le **plus grand des limicoles** (petits échassiers de la famille des bécassines, vanneaux, etc.).



Sa couleur

Sa robe, de couleur brun beige, est tachetée et rayée de sombre. Le plumage se colore d'ocre jaune vif au printemps. Le dessous est blanc crème tacheté et le croupion est blanc.

Son bec

C'est un **long bec incurvé vers le bas**, plus long chez la femelle que chez le mâle (entre 11,5 et 17,5 cm). Outil parfaitement adapté au mode d'alimentation, le bec permet au courlis de sonder le sol à la recherche d'invertébrés grâce à l'extrémité sensible des mandibules. La base de la mandibule inférieure se colore souvent de rose en hiver.

Ses pattes

Il a de longues pattes munies de quatre doigts de couleur gris vert.

Sa voix

Le chant est émis en vol. C'est un long chant plaintif de flûte trillé sur un rythme accéléré. Le motif du chant ainsi que les cris ont donné son nom à l'oiseau.

Son vol

Le vol est direct et rapide. Les ailes sont pointues et arquées. Les pattes dépassent nettement la queue où apparaissent des barres transversales brunes.

Ses habitudes

Très farouche, il se tient toujours sur ses gardes et la moindre alerte déclenche son envol. Les couples sont visibles.

LA DISTRIBUTION DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

Sa migration

Le courlis cendré est un migrateur partiel et ne séjourne en Alsace que **de fin février à mi-juillet** pour s'y reproduire.

Son habitat

Dans notre région, le courlis choisit de s'établir exclusivement sur des **prairies humides** où la végétation basse et pas trop dense ne gêne ni sa vue ni ses déplacements. Ailleurs

au Nord-est de l'Europe, il pourra s'installer dans des tourbières, des landes d'altitude ou des marais. Après la saison de nidification, les courlis se rassemblent en bandes et se dirigent principalement vers le littoral (rivages de l'Atlantique ou côtes méditerranéennes) où ils passent l'hiver et deviendront beaucoup plus sociables. Des populations d'oiseaux sédentaires occupent le Nord-Ouest de l'Europe. **En 2008, il restait 40 couples de courlis cendrés en Alsace, dont seulement 2 couples dans la basse vallée de la Largue (secteur de Buethwiller)**

LE MODE DE VIE

Son alimentation

Dans les prés humides, il capture des insectes, des larves, des vers de terre, des mollusques, mais il se nourrit également d'amphibiens, de petits poissons d'eau douce, de graines, de baies, de céréales à l'occasion. Sur la côte, il se nourrit d'invertébrés marins (coquillages, crustacés).

Sa reproduction

Le mâle prépare plusieurs **nids au sol**, un peu en hauteur pour être au sec, dans des touffes d'herbes ou d'autres plantes, et en tapisse le fond de brins d'herbe sèche. D'avril à mai, la femelle pond **4 œufs** en général. Ils sont brun olive tachetés de brun plus foncé et de gris (longs de 56 à 78 mm et larges de 41 à 55 mm). Les œufs sont couvés alternativement par le mâle et la femelle pendant 26 à 30 jours. Les **jeunes, nidifuges**, quittent le nid dès qu'ils sont secs et cherchent eux-mêmes leur nourriture. Leur bec court et droit s'allonge et se courbe plus tard. Ils volent entre 32 et 38 jours après l'éclosion. Certains individus peuvent séjourner en un lieu donné durant tout le printemps et l'été sans toutefois s'y reproduire.



Bon à savoir :

Le courlis cendré est **extrêmement sensible au dérangement**. Ainsi, toute activité humaine trop proche des oiseaux pendant la période de nidification est de nature à compromettre les chances de reproduction.

Il faudrait donc **limiter au maximum la fréquentation de la zone sensible durant cette période : leur survie en dépend**.

(Document José Scherrer)

A la découverte du courlis cendré

Par les élèves de l'école maternelle «Les Courlis»
Du Syndicat Intercommunal Scolaire de Balschwiller - Buethwiller - Eglingen



Vendredi 3 avril 2009
Section des grands



Triathlon

Cindy Rieb, une championne en devenir



Cindy Rieb a un beau palmarès.

Sébastien Spitaleri

À 16 ans, Cindy Rieb, de Buethwiller, enchaîne les bons résultats dans son sport et vient de décrocher le titre de championne de France cadette en triathlon chez les pompiers. Une première place nationale qui vient confirmer l'énorme potentiel de la Sundgauvienne qui baigne dans le sport depuis son plus jeune âge.

Attirée d'abord par la natation qu'elle débute à l'âge de quatre ans, Cindy ne participe qu'à quelques compétitions dans les bassins, se consacrant quelques années plus tard au triathlon et au cyclisme où elle obtient d'excellents résultats sur deux roues avec des participations au Trophée National des jeunes vététistes en 2005 et 2006 et une sélection en équipe d'Alsace de VTT. Mais c'est en triathlon qu'est arrivée la consécration. Suivant ses frères et sœurs, elle se lance dans la discipline dans les années 2000. Non licenciée au départ, la jeune triathlète a pris goût en se déplaçant aux compétitions de ses aînés et en rencontrant des sportifs d'autres clubs. Et c'est par une rencontre que tout commence : « A l'Alpe d'Huez, elle a rencontré le président du Mulhouse Olympic Triathlon. On a sympathisé puis elle a pris une licence au club en 2003 », explique

son père. Et aujourd'hui, Cindy est toujours fidèle au club de ses débuts où elle ne cesse de briller depuis : 3^e place en course d'endurance minime aux championnats d'Europe, plusieurs titres régionaux en Challenge d'Alsace et une dernière victoire sur le plan national chez les JSP. Un palmarès auquel il convient d'ajouter les multiples titres de championne d'Alsace de cyclisme sur route et les performances en VTT, deux disciplines sportives qu'elle pratique en parallèle. Et pour compléter le tableau, la Sundgauvienne fait partie des jeunes sapeurs pompiers de Dannemarie depuis l'an dernier. Encadrée par Rita Walter, elle participe à de nombreuses activités sportives supplémentaires, notamment à des cross, avec une 9^e place aux championnats de France cette année. Sportive accomplie, cette élève en 1^{ère} au lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch compte « continuer encore dans le sport », mais sans mettre de côté ses études en cherchant la gagne à tout prix : « Je n'ai pas d'objectif de résultats. Je veux continuer à me faire plaisir ». L'an prochain, Cindy espère tout de même réussir une autre belle performance aux championnats de France de triathlon pompiers où elle évoluera dans la catégorie junior : « On verra comment ça se présente ». Mettant en avant l'importance de « garder le moral et bien préparer une course », cette jeune sportive, qui garde la tête sur les épaules, ne compte pas brûler les étapes et devrait encore faire parler d'elle prochainement au niveau régional et au-delà.

Sébastien Spitaleri

Cindy RIEB

Championne de France cadette en triathlon chez les pompiers

Notre commune est fière de compter parmi ses habitants, une Championne de France cadette en triathlon chez les JSP, Cindy RIEB.

L'ensemble du Conseil Municipal adresse ses plus vives félicitations à Cindy RIEB pour ses nombreuses performances sportives, dont notamment cette victoire au niveau national et lui souhaite beaucoup de courage pour les prochaines épreuves.

Le LISERON

Bibliothèque de Balschwiller

D'année en année, notre bibliothèque se pare de livres en tous genres et pour tous les goûts. Qu'on soit bon lecteur ou débutant, chaque enfant peut y trouver son compte. A chaque rentrée, nous réorganisons le planning de passage des classes à la bibliothèque, en fonction des souhaits des instituteurs. Pour eux, cet outil de travail peut compléter la bibliothèque de l'école. Nos rayonnages supportent pour l'instant plus de 3200 livres. Tous les mercredis de 10h à 11h30 la bibliothèque située au sous-sol de l'école mairie de Balschwiller, propose une permanence, où tous les enfants qui souhaitent venir emprunter ou consulter des livres, seront accueillis.

Récemment, nous avons organisé un après-midi « détente » pour les enfants où petits et grands ont pris du plaisir à bricoler ensemble. Le fil conducteur était « l'automne nous dévoile ses couleurs ». Notre nouvelle mascotte, qui surveille nos livres en notre absence, est « Jojo, l'épouvantail » créé de toutes pièces grâce aux différentes choses ramassées dans les champs ou dans la forêt.

Nos projets pour 2010 prennent forme et nous espérons que vous viendrez faire brûler votre sapin le dimanche 17 janvier derrière le parking de l'église, où l'équipe des mamans bibliothécaires vous accueilleront autour d'un buffet de gâteaux et du traditionnel vin chaud.



VENEZ NOUS VOIR...

IL Y A TANT DE LIVRES A DECOUVRIR !

COMMUNE DE BALSCHWILLER

Crémation des sapins de Noël

La municipalité de BALSCHWILLER organise une crémation
des sapins de Noël et vous invite à nous rassembler autour
du bûcher pour un temps convivial
au seuil de la nouvelle année

Dimanche 17 janvier 2010

A 17h00

Sur le parking du Presbytère

Buvette prévue sur place par l'association Le Liseron

Vous pouvez venir déposer vos sapins sur l'aire prévue au-dessus du parking du Presbytère dans la semaine qui précède.



LE RÔLE PRIMORDIAL DU RAMONEUR

Un acteur indispensable à notre protection

Le ramonage est régi dans notre département par un arrêté sanitaire issu d'un règlement sanitaire national qui prévoit :

"les appareils de chauffages, de production d'eau chaude ou de cuisine individuelle, ainsi que leurs tuyaux de raccordement et les conduits de fumée correspondant doivent être vérifiés, réglés et ramonés deux fois par an pour les combustibles liquides et solides et une fois par an pour les combustibles gazeux", avec cette précision : "à l'initiative des utilisateurs".

Pourquoi cette obligation ?

Du fait du trop grand nombre d'accidents par asphyxie, d'incendies dus à un mauvais entretien des appareils et des cheminées. Des accidents qui fleurissent tous les hivers, mais qui pourraient être évités.

Toutefois le rôle du ramoneur ne se limite pas au simple ramonage. Il constate les anomalies, prodigue de précieux conseils aux usagers, pourvoit par son action à lutter contre les incendies, à préserver l'environnement, à faire des économies d'énergie et j'insiste, à éviter l'intoxication au monoxyde de carbone qui représente chaque année en France 8000 hospitalisations et près de 400 morts par an.

C'est aux ramoneurs qu'il appartient de vérifier le bon état des conduits de fumée, des calorifères (chaudière, poêle, insert, etc....), et des tuyaux.

Une sécurité pour le particulier, que celui-ci se chauffe au bois, au charbon, au fuel au gaz...

En fait, tout ce qui brûle et entraîne formation de produits de combustion présente un danger : la présence de monoxyde de carbone dans les gaz de combustion, un dépôt de suie sur les parois internes du conduit et notamment le calcin plus couramment appelé bistre qui est un goudron hautement inflammable dès 130°C et qui provoque les feux de cheminées.

Une tâche bien plus importante que ne veut le folklore du « ramoneur porte-bonheur » avec son hérisson en bandoulière.

Certes les nouvelles installations sont la source d'une combustion de meilleure qualité, mais les dépôts que nous retrouvons sur les parois, si faibles soit-ils, sont bien plus nocifs.

La simple présence d'anhydrides sulfureux et de bien d'autres produits dans les suies donne à celle-ci une considérable capacité de corrosion et de perforation, provoquant des dommages irréversibles sur les installations (ex : chaudières) et les conduits de fumées, fussent-ils en inox.

Une cheminée en bon état doit répondre à différents critères :

- ❖ un conduit indemne de tout dépôt (suie, bistre, etc....),
- ❖ offrir une résistance thermique satisfaisante,
- ❖ une résistance à l'action chimique des produits de combustion,
- ❖ une section intérieure adaptée au calorifère branché,
- ❖ une isolation thermique appropriée des parois, sécurité thermique (écart au feu)
- ❖ et une aptitude au ramonage.

Un ramonage par les brosses, au cours d'un entretien normal, devrait permettre de dégager les suies. Par contre, le bistre est plus difficile à évacuer.

Le bistre, responsable des incendies de cheminée provient d'une combustion en défaut d'air ne permettant pas d'arriver en phase de gazéification et provoquant une importante distillation dans le foyer (seuil de température trop faible).

En cas de bistre, le ramoneur intervient avec un matériel qui permet d'enlever les dépôts de goudron (débistreuse). Il peut également procéder au visionnage interne du conduit pour déceler les anomalies (fissures, joints défectueux) à l'aide d'un appareil de contrôle vidéo.

Ce contrôle vidéo est d'ailleurs préconisé après tout sinistre (selon les textes en vigueur) ou avant toute installation d'un nouveau calorifère.

Un bois en rondins (non fendu) contient après trois ans de stockage encore 30 à 40% d'humidité, contre 15 à 20% pour le même bois débité en quartier et stocké correctement.

Détail important encore : une cheminée s'encrasse plus vite lorsqu'elle est peu utilisée. De quoi bouleverser toutes les idées reçues en matière de ramonage !

Le Maître Ramoneur est précisément équipé pour résoudre tous ces problèmes.

Pour tout le département du Haut Rhin, vingt entreprises sont habilitées à intervenir. La spécificité de l'Alsace fait que chaque patron d'une entreprise de ramonage est obligatoirement titulaire d'un Brevet de Maîtrise Supérieur (niveau BTS reconnu par l'éducation nationale). Une filière de formation complète assure une compétence et une qualification à l'ensemble des personnels en Alsace, formation unique en France.

Le très haut niveau de qualification, dû au système de formation mis en place par la Fédération d'Alsace des Maîtres Ramoneurs, est garant d'un niveau de compétences qu'aucun système électronique de sécurité ne peut égaler.

L'homme restera toujours un acteur indispensable à la protection de ses congénères.

Le ramoneur travaille la plus belle des matières, il travaille à la protection de l'humain. C'est pour cette raison qu'il portera encore longtemps Bonheur.

Texte : Ralph Willig

Saison Ski 2010

SundGO2

Club Sportif Du Sundgau

Aussi afin de profiter des joies de la glisse,

LE CLUB DE SKI 'SUNDGAU OXYGENE' est né.

Affiliation à la Fédération Française de Ski

Dès janvier 2010

Cette activité hivernale démarrera 'tout schuss' dès janvier 2010.

L'hiver a pointé le bout de son nez et comment résister
à l'appel de nos belles montagnes Vosgiennes ?

Nos sorties de ski s'adressent aux enfants dès l'âge de 4 ans .

Possibilité à tous de profiter du transport (selon disponibilité).

MERCREDIS DES NEIGES

Nous rejoindrons la station de Ski du Markstein durant 5 mercredis
après-midi :

-> Les 6/13/20/27 janvier et 3 février 2010 de 12H30 à 18H.

Les dates prévues peuvent être modifiées en fonction des conditions météo et
de l'enneigement.



--TARIFS - CONDITIONS - INSTRUCTIONS --

Le forfait entre 129€ et 189€ comprend pour les 5 sorties : le transport Gast /
remontées mécaniques / enseignement ESF (petits groupes) / encadrement /
test ESF et Médaille.

(NON COMPRIS LE MATERIEL) - Places limitées .

STAGE DE SKI EN FEVRIER 2010

Pendant les vacances de Février, nous proposons du lundi 15/02 au vendredi
19/02,

un stage de ski de 5 sorties hebdo . Départ vers 8H30 et retour vers 17H00. Les
adultes pourront également profiter des joies de la neige (Raquette, ski de fond,
ski de piste).

MAIS QUOI D'AUTRE ?



Dès le printemps, un projet Athlé Santé-Loisir qui comprendra la
course à pied, Marche Nordique, remise en forme, PPG (Préparation
physique généralisée) mais aussi des ballades VTT, sorties insolites...
Du Sport pour tous, ENFANTS & PARENTS, du loisir à la

compétition.

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS :

Nathalie Puglisi 59 rue Principale

68210 BUETHWILLER

Tel : 03.89.25.95.12 ou 06.18.40.70.43



CLIC Alzheimer du Pays du Sundgau
Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC est destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, et à leur famille.

Il est constitué d'une équipe mobile composée d'une psychologue et d'une infirmière. Cette équipe se déplace à domicile.

Le CLIC propose :

- une écoute
- des informations sur la maladie et ses conséquences
- une orientation vers les services adaptés
- un soutien et un accompagnement psychologique des proches
- un accompagnement de la personne malade avec une recherche de réponses adaptées à sa situation et à son évolution

Le CLIC participe au maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et à l'amélioration de leur qualité de vie. En accord avec le patient et sa famille, l'équipe travaille en partenariat avec les différents professionnels concernés : médecins de famille, neurologues, services d'aide et de soins à domicile, assistantes sociales des Pôles Gériatriques, accueil de jour, etc.

Ce service est gratuit. Son financement est assuré par le Conseil Général.

Il concerne le Pays du Sundgau, c'est-à-dire les cantons d'Altkirch, de Dannemarie, de Hirsingue et de Ferrette.

Les locaux du CLIC se situent au Centre Hospitalier St-Morand - 23 rue du 3^{ème} Zouaves 68134 Altkirch Cedex

N'hésitez pas à contacter le CLIC Alzheimer du Pays du Sundgau

Un service gratuit destiné aux malades et aux familles touchés par la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés

03 89 08 35 16

Permanences téléphoniques les mardis et mercredis

Prudence sous les lignes électriques



Les lignes électriques aériennes font partie de notre environnement et il faut en tenir compte pour ne pas prendre de risques. Quel que soit le type de ligne électrique (basse, moyenne, haute ou très haute tension), la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présenter alors un réel danger d'électrocution. Il faut donc être prudent et rester à distance (1) des lignes électriques quels que soient les travaux (pose de toiture ou d'antenne, élagage, etc..) ou les loisirs (sports aériens ou nautiques, activités de plein air, etc..) exercés.

Pour mieux prévenir ces risques, ERDF et RTE, les deux filiales d'EDF en charge des réseaux de distribution et de transport d'électricité, se sont associées dans une vaste campagne d'information pour sensibiliser le public aux dangers liés à certaines activités à proximité des lignes électriques. Cette campagne intitulée «[sous les lignes, prudence, restons à distance](http://www.sousleslignes-prudence.com)» s'adresse naturellement à tous avec des messages spécifiques destinés à certains publics dont le comportement aux abords des ouvrages peut présenter un danger : les pêcheurs, les agriculteurs, les professionnels du bâtiment et des travaux publics ainsi que tous les adeptes des sports aériens et nautiques.

(1) La distance de sécurité minimale à respecter pour les lignes basse ou moyenne tension (< à 50 000 Volts) est de 3 mètres.



Vous trouverez toutes ces informations sur un site Internet dédié :

www.sousleslignes-prudence.com

Des dépliants sont également disponibles en mairie

Plan Climat Territorial du Sundgau

Le Plan Climat, c'est quoi ?

Le Plan Climat est une démarche locale permettant de limiter les effets du réchauffement climatique et d'améliorer l'efficacité énergétique de notre territoire en mettant en place des actions concrètes dans les domaines les plus émetteurs en termes de gaz à effet de serre (transport, bâtiment, activités...)

Soutenu par l'Europe, la Région Alsace et l'ADEME, le Plan Climat est avant tout une démarche participative. Chacun, à son échelle, doit prendre conscience de sa responsabilité dans le réchauffement de la planète et doit se donner les moyens d'agir pour limiter son impact sur le climat.

Comment participer à la démarche Plan Climat du Sundgau?

Puisque chacun est responsable, chacun peut être acteur du Plan Climat ! Vous êtes élu, citoyen, association, entrepreneur, agriculteur, institution... et vous souhaitez agir pour votre avenir et celui de vos enfants, le Pays du Sundgau vous donne rendez-vous le

Lundi 18 janvier à 18h à la Halle aux Blés d'Altkirch pour un grand atelier d'information sur le Plan Climat

La participation à cet atelier vous permettra par la suite de vous inscrire au sein de groupes de travail thématiques afin d'élaborer un plan d'actions pour notre territoire.

Par ailleurs le Pays du Sundgau, en collaboration avec l'association Objectif Climat, lance sur son territoire le programme des « Volontaires pour le climat ». Cette opération consiste à accompagner des citoyens volontaires dans leur démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de consommation d'énergie etc. Vous trouverez plus d'informations sur le site <http://www.objectifclimat.org/> ou en contactant le Pays du Sundgau.

Pour plus d'informations sur le Plan Climat, contacter M. GOETZ Alexandre, chargé de mission au Pays du Sundgau: pays.sundgau@wanadoo.fr- 03 89 25 49 82





Le club de football de BUETHWILLER sous l'impulsion des Messieurs Joseph RUFF secondé par Bernard SUTTER et Joseph BUECHER a été créé en 1931.
Le club a pris pour nom :

1931 FOOTBALL CLUB BUETHWILLER

Il tomba en sommeil 10 ans pour cause d'effectifs, puis de la guerre.
Le 04 Mai 1946 à l'initiative de Monsieur Aloyse GRIENENBERGER, le football reprit à Buethwiller.

Les joueurs qui ont évolué dans l'équipe de 1931 à 1951 sont :

- BUECHER Joseph
- HIMMELBERGER Alphonse
- GRIENENBERGER Aloyse , Joseph et Etienne
- MEYER Théodore
- SAUNER Joseph et Albert
- SCHNOEBELEN Robert et Fridolin
- SUTTER Joseph
- RUFF Joseph et un allemand

(voir photo et autres noms des joueurs page suivante....)

Les joueurs pour aller rencontrer leurs adversaires étaient véhiculés par le camion de ramassage de lait de SUTTER Joseph.

Des bancs y avaient été installés pour les jours de déplacements.

Football Club BUETHWILLER 1931

- 1) BUECHER Joseph
- 2) HASSENBOEHLER Eugène
- 3) SCHWOB Marcel
- 4) THOMANN Auguste
- 5) ELLENBACH Fridolin
- 6) SCHNOEBELEN Fridolin
- 7) GRIENENBERGER Aloyse
- 8) GRIENENBERGER Georges
- 9) DITA
- 10) BRUNGARD Antoine
- 11) SCHINDLER Victor
- 12) HIMMELBERGER Alphonse





LES DECLARATIONS DE TRAVAUX

Quels sont les travaux soumis à déclaration ?

Les travaux concernant les modifications de toiture, d'ouvertures de fenêtre .

Les travaux concernant l'adjonction d'un balcon, la création d'une pièce supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage, d'un atelier, d'une cage d'escalier extérieur, la réalisation d'une piscine, d'un mur ou d'un muret sur limite séparative ou non, clôtures, etc...

Pour vos constructions excédant 20 m², une demande de permis de construire est à établir.

Renseignez-vous à la Mairie. Tous les travaux doivent faire l'objet d'une déclaration à la mairie.

A la fin des travaux :

Remplir la déclaration attestant l'achèvement des travaux et la remettre en mairie.

C'est le constructeur ou son architecte qui certifie que le permis de construire a bien été respecté.

FERMETURE DE LA MAIRIE

**La Mairie sera fermée du 24 décembre 2009 au lundi 04 janvier 2010 inclus
Permanence pour les inscriptions sur les listes électorales
jeudi 31 décembre 2009 de 10 h à 12 h.**

ETAT-CIVIL



Les anniversaires du 1^{er} trimestre 2010 (+de 60 ans) :
Joie, Santé et Bonheur à tous nos aînés

En Janvier 2010 :

Le 03 REICH née VIENNOT Odile	60 ans
Le 04 KALYONCU née DEMIRATA Emine	62 ans
Le 13 GERBER née RUFF Marie	85 ans
Le 15 BELLAMY née BOETSCH Christiane	70 ans
Le 17 SCHINDLER née ELLERBACH Marie-Thérèse	73 ans
Le 21 STEMMELLEN née HINDERER Marie-Thérèse	80 ans
Le 21 SAPIN Daniel	64 ans
Le 22 SCHINDLER Philippe	74 ans

En Février 2010 :

Le 01 KALYONCU Kazim	60 ans
Le 03 MATHIS Agnès née CASPARD	61 ans
Le 04 SCHWOB Marie-Rose née MATHIS	70 ans
Le 17 MATHIS Aimé	75 ans
Le 19 SCHMID Ruedi	79 ans
Le 26 SCHIRCH Jean - Marie	63 ans

En Mars 2010 :

LE 02 KOENIG Hilda née ELLERBACH	66 ans
Le 04 LECONTE Christiane née MATHIS	67 ans
Le 07 ANTZ André	64 ans
Le 18 KOENIG André	74 ans
Le 27 LECONTE Lucien	74 ans
Le 31 SCHWOB Marie-Rose née RUMELHARD	62 ans

Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux
vous souhaitent
à vous toutes et tous



un Joyeux Noël
et une Bonne Année
2010

